

Les types de dyslexie

Donatien ROUX

Chargé de mission « *Maîtrise de la langue – Prévention de l'illettrisme* »

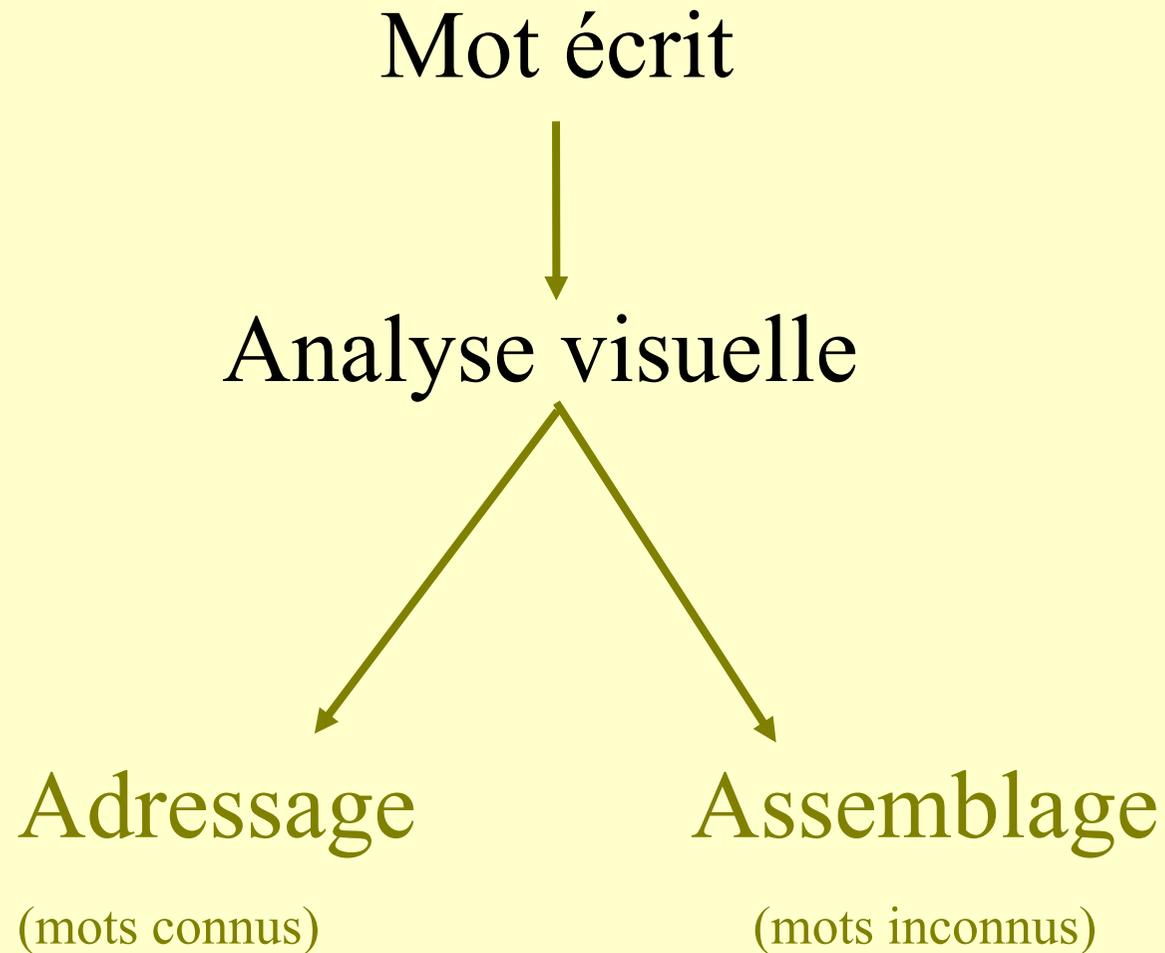
Rappel : les deux voies de lecture

- **La voie d'assemblage** (ou phonologique, indirecte, analytique)

Elle consiste à identifier les correspondances entre orthographe et prononciation (règles de conversion graphèmes/phonèmes mémorisées indépendamment des informations lexicales). On segmente les mots, puis on fait la synthèse phonémique (fusion).

- **La voie d'adressage** (ou lexicale, directe)
Elle consiste à effectuer un traitement global des mots lus via le canal visuel et par reconnaissance des mots connus, mémorisés dans le lexique interne. On « s'adresse » directement au mot stocké dans le lexique orthographique construit progressivement lors de l'acquisition de la lecture, on accède alors à la forme sonore et au sens du mot.
- *Remarque : ce modèle rend compte du système cognitif d'un lecteur expert, il doit être utilisé prudemment en contexte développemental.*

Rappel : la lecture habile



Les dyslexies phonologiques

Difficulté d'acquisition de la
procédure analytique (trouble
phonologique), 60 à 70% des cas

En lecture

- La lecture des mots connus, réguliers ou irréguliers, est préservée
- Les mots nouveaux (et les non-mots) posent problème puisque la conversion graphème/phonème se fait mal
- La lenteur du décodage entraîne des difficultés de compréhension
- « Lexicalisations » : lecture d'un mot connu pour un mot inconnu ou un non-mot qui lui ressemble (« blonde » pour « boinde »)
- Développement progressif des compétences lexicales

En écriture

- Productions qui ne respectent pas la forme orale : « clobule » pour « globule »
- Difficulté en dictée
- Difficulté de copie
- NB : La dyslexie phonologique tend à se caractériser par l'importance des troubles associés du langage oral (troubles de l'évocation lexicale, troubles de la conscience phonologique ou de la mémoire verbale à court terme).

Les dyslexies de surface

Difficulté d'acquisition de la
procédure lexicale (trouble visuo-
attentionnel), 12% des cas

En lecture

- Trouble de la lecture des mots irréguliers
- Régularisations : « mōsjœR » pour « mōsjø »
- Lecture lente et syllabée puisque tous les mots sont systématiquement décodés

En écriture

- Trouble de l'écriture des mots irréguliers
- Ecriture « phonétique », choix de mauvais graphème : « acoiriome » pour « aquarium » (dysorthographe lourde et persistante)
- Difficulté en copie de mots

Les dyslexies mixtes

Difficulté d'acquisition des
procédures analytique et lexicale

- Ce sont les formes les plus sévères :
 - Mauvaise conversion graphème/phonème
 - Absence de lexique interne

**Trouble
phonologique**

**Trouble
visuo-attentionnel**

Dyslexie Mixte

Dyslexie phonologique

Dyslexie de surface

